



**Lycée
Charles A. Coulomb
Allée Joachim du
Bellay
16000 ANGOULEME**

Affaire suivie par le
secrétariat du DDFPT

Téléphone
05.45.61.83.18

Courriel
ce.160004t-
ddfpt@lyceeconnecte.fr

Adresse postale
**Allée Joachim du
Bellay
16000 Angoulême**

Le Directeur Délégué aux
Formations Professionnelles et
Technologiques

A l'attention des parents d'élèves
responsables légaux des élèves
scolarisés au lycée Charles
Augustin COULOMB

Angoulême, le jeudi 19 novembre
2020

Objet : Demande de prêt d'ordinateur portable dans le cadre de la
continuité pédagogique Année scolaire 2020 / 2021

Madame, Monsieur,

Le confinement du printemps dernier a révélé des besoins informatiques
pour certaines familles.

Comme vous l'a indiqué le professeur principal de la classe de votre
enfant, le lycée propose une mise à disposition d'ordinateurs aux élèves
qui en auraient besoin, sous conditions, leur nombre étant limité.

Votre enfant a sollicité une demande de prêt d'un ordinateur portable
auprès de son professeur principal.

Afin d'être en mesure de répondre à toutes les demandes, vous trouverez
ci-dessous les conditions et les critères de prêt.

Conditions de prêt :

- Un seul prêt par famille, quel que soit le nombre d'enfants.
- Les enfants non-scolarisés à lycée Charles Augustin COULOMB ne sont pas pris en compte.
- Le prêt est subordonné à la signature par les parents d'un formulaire de responsabilité en cas de sinistre (dégâts, vol, etc.).

Critères d'éligibilité pour le prêt d'un ordinateur portable :

- Critères sociaux.
- Enfant en classe d'examen.
- Domicile raccordé au réseau internet.
- Les parents télétravaillent, et mobilisent l'ordinateur familial durant les heures de cours.
- Aucun ordinateur et/ou tablette n'est à disposition de votre/vos enfant(s).
- Votre/vos enfant(s) n'a/n'ont pas de téléphone portable récent permettant l'accès aux outils de l'ENT ou de participer à une

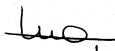
vidéoconférence.

Nous vous remercions de bien vouloir compléter le document en pièce jointe et de le retourner au plus vite si vous souhaitez bénéficier d'un prêt. Nous vous rappelons que nous disposons d'un stock limité, et que nous prioriserons les prêts en fonction des critères d'éligibilité.

Par ailleurs, si vous avez plusieurs enfants, vous ne répondez qu'une seule fois et vous adressez la demande au professeur principal de votre enfant en classe d'examen.

En vous remerciant, nous vous adressons, Madame, Monsieur, nos meilleures salutations.

Le Directeur Délégué aux Formations Professionnelles et Technologiques

MORAIN M


Demande de prêt d'un ordinateur portable

A compléter uniquement en cas de demande de prêt et à rendre au PP de votre enfant en classe d'examen

1. Nom, prénom et adresse des responsables légaux

Nom	Prénom	Adresse

2. Nombre d'enfants dans la famille (uniquement les enfants scolarisés au lycée Charles Augustin COULOMB) :

3. Nom, prénom, degré et école de chaque enfant

Nom	Prénom	Degré	Ecole

4. Conditions d'éligibilité pour le prêt d'un ordinateur portable

Entourez votre réponse

Votre domicile est-il raccordé à internet ?	Oui Non
Disposez-vous d'au moins un ordinateur familial ou d'une tablette ?	Oui Non
Est-ce que l'un des parents télétravaille et mobilise l'ordinateur familial / tablette durant le temps scolaire ?	Non En partie Tout le temps scolaire
Est-ce que les deux parents télétravaillent et mobilisent l'ordinateur familial / tablette durant le temps scolaire ?	Non En partie Tout le temps scolaire
Est-ce que votre / vos enfant(s) dispose(nt) d'un téléphone portable récent permettant l'accès aux outils de l'ENT et à des vidéoconférences ?	Oui Non
Complément d'informations que vous souhaitez nous apporter	

5. Date et signature

- J'atteste de la véracité des informations ci-dessus.
- J'accepte les conditions de prêts et critères d'éligibilité.

Date

Signature